



# LETTRE DES BIENFAITEURS DE LA FONDATION DES MONASTÈRES

L'AMITIÉ MONASTIQUE À L'ŒUVRE

ÉDITORIAL

Chers amis des monastères,

**D'**abord nous voulons vous dire un grand merci ! En effet, la crise sanitaire et ses conséquences économiques nous faisaient craindre un fort impact sur les capacités de chacun à soutenir les monastères.

Heureusement, nous ne constatons pas, pour l'instant, de baisse des dons, et espérons qu'il en sera de même dans les mois à venir, car **les monastères ont plus que jamais besoin de soutien** : l'arrêt des activités artisanales, la fermeture des magasins et des hôtelleries, pendant tout le confinement et parfois au-delà, a pu entraîner pour certaines communautés déjà fragilisées des difficultés financières.

Toutes n'ont pas eu la possibilité de différer leurs projets de travaux au moment où tout s'est arrêté brutalement, en mars dernier. Beaucoup se sont alors retrouvées avec des ressources amoindries pour faire face aux engagements pris et quelquefois à leurs simples charges courantes.

C'est ainsi que nous avons vu arriver à la Fondation des demandes d'aides de communautés qui, **sans le confinement, auraient été capables de financer leurs projets**. Nous vous encourageons donc à maintenir vos dons si vous le pouvez.

Dans ce bulletin, **vous trouverez en pages 3 et 4 de très beaux projets soutenus grâce à votre générosité**. En page 2, nous vous proposons le premier volet d'une série intitulée « Présence monastique en Terre Sainte ». Puisqu'il est devenu si difficile de voyager ces derniers mois, découvrez ou redécouvrez, sans sortir de chez vous, les trésors monastiques cachés en terre biblique.

Madeleine Tantardini  
Directeur

*Tantardini*



© FDM

## Le mécénat d'entreprise au service des monastères

Vous êtes chef d'entreprise et souhaitez faire participer votre entreprise à la conservation du patrimoine monastique ?

Le soutien des entreprises ouvre droit à une **réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes, avec report possible sur les 5 années suivantes. À partir de 2 millions d'euros, cette réduction passe à 40 %.

**SPÉCIAL TPE/PME** : celles-ci peuvent choisir entre la réduction de 5 % de leur chiffre d'affaires ou, si cette limite est rapidement atteinte, le seuil de 20 000 € de dons, au titre du mécénat.

**En 2019, la Fondation des Monastères a accordé 113 aides financières à 101 communautés religieuses en difficulté**

**En France :**

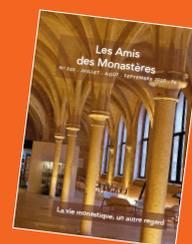
- 17 aides < 10 000 €
- 57 aides de 10 000 à 99 000 €
- 14 aides entre 100 000 et 150 000 €

**À l'étranger :**

- 9 aides < 10 000 €
- 11 aides de 10 000 à 49 000 €
- 5 aides entre 50 000 et 80 000 €

## La revue de la Fondation

Cette année, la revue « *Les Amis des Monastères* » restitue l'essentiel des interventions données au cours des quatre rencontres anniversaire du cinquantenaire de la Fondation.



# TRÉSORS DES MONASTÈRES

## Présence monastique en Terre Sainte



© Monastère de l'Emmanuel - Bethléem

L'origine de la Congrégation remonte à 1921, lorsque Dom Nève, Abbé de l'Abbaye bénédictine de Saint-André près de Bruges, voulut fonder une congrégation de « moniales apôtres » qui partageraient le charisme de son abbaye : **rayonner la vie monastique et implanter la vie bénédictine là où elle n'existe pas encore ou n'existe plus.** Nous sommes aujourd'hui en Belgique, au Portugal, au Brésil, au Congo, en Angola et au Tchad, et en Terre Sainte.

Les trois sœurs fondatrices de notre monastère ont débuté en Algérie, au monastère des Bénédictines de Médéa, à quelques kilomètres de Tibhirine. C'est en 1954 qu'un évêque grec-catholique de Galilée est venu les trouver pour leur demander de bien vouloir fonder un monastère en Terre Sainte, de rite grec-catholique.

La communauté s'est alors vu attribuer une double mission : **contribuer à faire revivre** au sein de l'Église grecque-catholique **les traditions monastiques de l'Église indivise et « constituer un foyer d'intense prière pour l'Unité chrétienne »**, selon le souhait du Patriarche Maximos IV, lors de l'érection du monastère.



© Monastère de l'Emmanuel - Bethléem

### Au pied du mur

Depuis mars 2003, le mur, « barrière de sécurité », qui sépare Bethléem de Jérusalem, se dresse devant l'entrée du monastère. Nous sommes à 200 mètres de l'un des trois points de passage de la région, entre Palestine et Israël et à 500 mètres de la tombe de Rachel, un lieu de Terre Sainte particulièrement conflictuel.

## BETHLÉEM Le Monastère de l'Emmanuel

Situé sur l'une des collines de Bethléem, le monastère de l'Emmanuel est membre de la Congrégation de la Reine des Apôtres, affiliée à la Congrégation de l'Annonciation.

Si, d'un côté, nous sommes au pied du mur, de l'autre notre monastère fait face à toute la vallée du Jourdain, un paysage très beau et dépouillé qui nous permet de vivre un peu de la spiritualité dont ont vécu les Pères du désert qui ont habité ces vallées.

À part un **petit ouvroir de broderie qui continue à faire vivre plusieurs familles de réfugiés** et l'aide redistribuée aux plus pauvres qui nous entourent, nous sommes dépourvues de tout apostolat d'envergure. **Notre témoignage est essentiellement présence et confiance sur une ligne de fracture de l'humanité** et l'accueil a toujours été une dimension importante de notre vocation.



© Monastère de l'Emmanuel - Bethléem

Perpétuer la louange par l'Office Divin, même au pied du mur, encourager la présence chrétienne et l'échange entre l'Orient et l'Occident importent beaucoup. Cette présence est à sa petite mesure, la garantie d'un Proche-Orient multicolore, dont la **clef d'unité n'est pas la violence mais la convivialité.** « *La convivialité est l'avenir de l'humanité et du Proche-Orient. Cela signifie la rencontre de l'homme avec son frère et tout humain. C'est le dialogue des civilisations et des cultures, et de la foi entre tous les fils et toutes les filles de la foi* » (Lettre de Noël 2006 de Sa Béatitude le Patriarche Grégoire III Laham).

*Sr Marthe, Higoumène du Monastère*

Un article publié dans Les Amis des Monastères, n°194, Moines et moniales en Terre Sainte.

## MERCI ! VOS DONS ET LEGS AGISSENT

### RÉHABILITATION : du chauffage pour les Bénédictines de Flée !



© Monastère La Paix Notre-Dame - Flée

La communauté des Bénédictines du monastère La Paix Notre-Dame, à Flée, au cœur de la Sarthe, a été fondée en 1946 avec pour particularité l'accueil de personnes fragilisées dans leur santé. En mars dernier, de très nombreuses et importantes pluies ont causé des glissements de terrain et endommagé plusieurs caves troglodytes provoquant l'effondrement de deux cheminées dont

celle de la chaufferie. Le pignon d'un bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle a également été fissuré. Pour éviter l'aggravation de la situation et pour que la communauté - comptant trois sœurs âgées - ne passe pas l'hiver sans chauffage, des travaux ont dû être organisés en urgence cet été : « *Notre communauté a connu tout au long de son histoire à la fois fragilité et vitalité et c'est encore le cas aujourd'hui.* »



*Cela nous encourage à renouveler notre confiance en la Providence, tout en demandant de l'aide. Les travaux les plus urgents ont pour but d'éviter le risque de nouveaux glissements, de permettre la bonne ventilation des caves troglodytes, de sécuriser le pignon et de créer une nouvelle chaufferie. Les comptes de la communauté restent habituellement en équilibre fragile, mais le confinement a occasionné cette année une perte de revenus. »*

**Grâce à la générosité de ses bienfaiteurs, la Fondation a pu contribuer au financement de ces travaux urgents à hauteur de 100 000 €.**

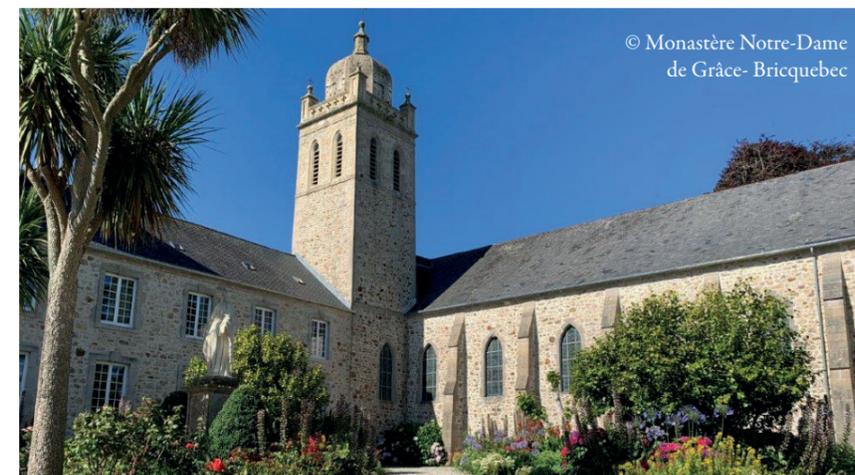


© Monastère La Paix Notre-Dame - Flée

### RÉNOVATION : rafraîchissement de la chapelle abbatiale de Bricquebec à l'occasion d'une ordination

Le monastère Notre-Dame de Grâce de Bricquebec, dans le Cotentin, abrite une petite communauté de frères cisterciens qui a eu la joie d'accueillir quatre frères de moins de quarante ans ces dernières années. Autre signe d'espérance, un jeune frère a été ordonné diacre en vue du sacerdoce le 5 juillet dernier.

C'est pour cette occasion et parce que le temps et l'humidité avaient fait leur œuvre, que les frères ont effectué, juste avant le confinement, des travaux d'isolation thermique de la voûte et la peinture de la petite chapelle abbatiale. « *Le confinement a malheureusement bouleversé notre capacité financière. Toutes* »



© Monastère Notre-Dame de Grâce - Bricquebec



© Monastère Notre-Dame de Grâce - Bricquebec

*nos activités productrices de revenus ont été impactées : le magasin de produits monastiques a été fermé et notre activité de charcuterie, qui représente notre ressource principale, a été très affectée. C'est pourquoi je sollicite une aide financière de votre part. »*

**La Fondation a été en mesure d'accorder 30 000 € à cette communauté pour la rénovation de son abbatiale. MERCI !**

## ÉQUIPEMENT : un tracteur pour les moniales ermites de Courtioux



© Moniales Ermites de la Vierge Marie - Courtioux

Les moniales ermites de la Vierge Marie à Courtioux forment une petite communauté de sœurs érigée dans le diocèse de Bourges. Elles sont installées depuis une dizaine d'années dans la campagne indroise pour répondre à un appel à la vie érémitique.

Dans le but de subvenir à leurs besoins en légumes, fruits et viande, les sœurs se sont lancées dans la permaculture et ont ainsi

développé un petit potager et un verger. Elles ont installé aussi un poulailler et quelques ruches. Les différents espaces du terrain sont en train d'être clôturés à cause des sangliers qui y causent des ravages. Quelques moutons seront alors introduits pour leur viande mais surtout comme « tondeuse naturelle ».

Actuellement, « nous faisons tout à la brouette et je crains que nous n'y laissions notre santé sans obtenir les résultats escomptés » nous écrit la mère prieure. Dans l'immédiat, la communauté a besoin d'un tracteur, avec benne, broyeur et tonne à eau, pour entretenir les terrains, les cultiver et nourrir les bêtes.

« Avec la pandémie, nous avons perdu un travail rémunéré avec le CNRS qui n'a plus de fonds pour nous faire travailler. D'autre part, la fermeture des magasins monastiques a entraîné la raréfaction des



commandes de notre activité de couture. Le tracteur nous aidera à traverser cette période difficile car en agrandissant jardin et poulailler, nous diminuerons nos dépenses. »

**Votre générosité a permis à la Fondation de financer le tracteur pour 15 000 €.**



© Moniales Ermites de la Vierge Marie - Courtioux

## AIDE D'URGENCE : un coup de pouce pour la trésorerie d'une abbaye cistercienne

« Notre magasin et notre hôtellerie ont été fermés du 16 mars au 2 juin et redémarrent très lentement. La fabrique d'hosties reste aussi très fortement impactée depuis l'interdiction puis la limitation des rassemblements religieux car beaucoup de pèlerinages et de grands rassemblements n'auront pas lieu cet été. Nous espérons une reprise mais elle ne pointe le nez que très timidement. Quant à notre atelier de produits monastiques, il fonctionnait bien depuis deux ans mais, même depuis la réouverture des magasins monastiques, l'activité n'a pas recommencé totalement en raison de l'absence notable des touristes et pèlerins étrangers. Nous arrivons donc à un tournant très très critique sur le plan économique. Malgré un travail intense des sœurs, notre communauté a toujours été en flux tendu au niveau de la trésorerie. Ces trois mois sans revenus nous obligent, pour assurer le quotidien, à puiser dans le budget prévu pour les travaux en cours. Nous travaillons activement au rééquilibrage des comptes mais, en attendant, pouvez-vous nous aider ? »

**20 000 €  
accordés**

### Comment aider ?

En ce temps d'urgence sanitaire, votre soutien revêt une importance particulière. Grâce à vos dons, la Fondation accompagne les communautés sur les plans juridique, administratif et fiscal, et attribue des aides financières à des communautés en difficulté.

### Avantages fiscaux

**66 %** de votre don sont déductibles de l'impôt sur le revenu ou **75 %** sont déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière ou pour les entreprises, **60 %** sont déductibles de l'impôt sur les sociétés.

**Un reçu fiscal est systématiquement envoyé.**

**PAR CHÈQUE :** ordre du chèque « Fondation des Monastères ». Renvoyez le bon de soutien joint avec votre chèque en utilisant l'enveloppe T prévue à cet effet.

**DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :** rendez-vous sur notre site internet [fondationdesmonasteres.org](http://fondationdesmonasteres.org)

**DON IFI :** si vous êtes assujettis à l'IFI, vous pouvez aussi nous adresser un don à l'ordre de la Fondation des Monastères.

**LEGS ET DONATIONS :** demandez la brochure par le bulletin joint ou posez-nous vos questions à [legsetdonations@fondationdesmonasteres.org](mailto:legsetdonations@fondationdesmonasteres.org) Agnès Larnaudie-Eiffel, responsable libéralités, est à votre disposition pour vous répondre.

**Merci pour votre soutien et pour votre générosité !**

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak

Maquette : Claudine Sauvinet - Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

☎ 01 45 31 02 02 - ✉ [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org) - 🌐 [fondationdesmonasteres.org](http://fondationdesmonasteres.org)